



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Panorapresse**
par **ouest france** 



communication@ac-normandie.fr
(communication@ac-normandie.fr)



27 octobre 2025

LPM_50_OK_MANCHE_LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL LANCE SON 5E SCHÉMA DES PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

1



Manche - Culture. Le conseil départemental lance son 5e schéma des pratiques artistiques et culturelles La Manche fixe le cap culturel pour les cinq prochaines années

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 27 octobre 2025

Manche - Culture. Le conseil départemental lance son 5e schéma des pratiques artistiques et culturelles La Manche fixe le cap culturel pour les cinq prochaines années

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 27 octobre 2025, 706 mots

Adopté à l'unanimité le 3 octobre, le nouveau Schéma départemental des pratiques artistiques et culturelles fixe la feuille de route du Département de la Manche pour les cinq prochaines années.

Fruit d'un travail d'un an mené par le service Culture du conseil départemental, ce schéma 2025-2030 a été construit collectivement, avec la participation de près de 300 acteurs du territoire – artistes, enseignants, associations ou collectivités – mobilisés jusqu'à la fin du processus.

Le projet a également bénéficié de l'accompagnement du LUCAS (Laboratoire d'usages Culture(s) Arts Société), organisme reconnu au niveau national, déjà partenaire d'une trentaine de départements dans ce type de démarche.

Avec Catherine Brunaud-Rhyn, vice-présidente chargée de la Culture, et Laurence Loyer-Cambourg, directrice du service, retour sur les grandes lignes de ce cinquième schéma départemental.

Des milliers d'artistes amateurs

Un chiffre est mis en avant dans le diagnostic : il y avait 6 308 inscrits à des pratiques artistiques en 2024-2025 dans la Manche, auprès de 17 établissements d'enseignement artistique et 5 300 scolaires ont participé à des activités artistiques.

Mais ce chiffre ne dit pas tout : « C'est complété par des tas d'actions à destination des pratiques amateurs, et qui touchent beaucoup plus de monde en dehors des pratiques quotidiennes, que ce soit en théâtre, musique, danse, cirque et arts visuels. »

Une mise en réseau

Sans un tel schéma, dont le premier a vu le jour en 2008, les acteurs des arts et de la culture ne seraient pas autant structurés ni n'agiraient de manière à peu près équitable à travers le territoire de la Manche.

« Si on n'a pas de conservatoire départemental, on a des écoles dynamiques, qui travaillent ensemble, dans une offre de formation commune et globale. Il y a tout un réseau structuré d'enseignements, qu'on accompagne. Ainsi, chaque année, on propose des formations pour qu'ils évoluent dans leurs pratiques pédagogiques. »

Les arts au service du social

Le principal axe renforcé dans ce 5e Schéma départemental des pratiques artistiques et culturelles : l'apport de l'éducation artistique et culturelle à tous les publics, à tous les âges. Le Département va accompagner davantage d'actions à l'attention de ses publics prioritaires, de la petite enfance aux personnes âgées, en passant par les enfants de l'Aide sociale à l'enfance, les bénéficiaires du RSA ou encore les personnes en situation de handicap. La volonté est aussi de poursuivre les efforts auprès des collégiens, pour atteindre l'objectif de 100 % des collègues inclus dans le schéma. La culture est valorisée ici comme vecteur de lutte contre les inégalités et comme moyen de créer du lien social et d'aider chacun à s'épanouir.

Des dispositifs reconduits

Chaque année, le Département accompagne financièrement les pratiques artistiques et culturelles. Ainsi, environ 460 000 euros par an sont consacrés aux établissements d'enseignement artistique et aux pratiques amateurs à travers le Schéma départemental de l'enseignement, des pratiques et de l'éducation artistiques. Il intègre également le Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) destiné aux collégiens. Il y a également des appels à projet. De nouveaux vont s'adresser aux acteurs du social afin de faciliter un travail en commun avec les acteurs de la culture au bénéfice es publics prioritaires. Catherine Brunaud-Rhyn et Laurence Loyer-Cambourg évoquent aussi le forum Culture Collège, qui existe depuis dix ans et voit la participation de 90 % des collèges de la Manche. Il va être décliné en forum Culture Social : « C'est comme un speed dating, qui aide les échanges et la construction de projets. Le matin, le forum se tiendra en présence des acteurs pour les collèges et l'après-midi, avec les acteurs du social. »

Dans la transition écologique

Les décisions actées au conseil départemental de la Manche intègrent une politique transversale, celle de la transition écologique. C'est donc le cas du schéma des pratiques artistiques et culturelles. Le Département va continuer son accompagnement des actions de sensibilisation au changement climatique et aux adaptations qui vont s'imposer. La culture et l'humour sont des outils qui aident à faire prendre conscience de ces enjeux.

G. L.



Le conseil départemental de la Manche accompagne de nombreuses actions pour faciliter les pratiques artistiques et culturelles qui sont au cœur d'un schéma départemental, renouvelé pour cinq ans. © Archives La Presse de la Manche